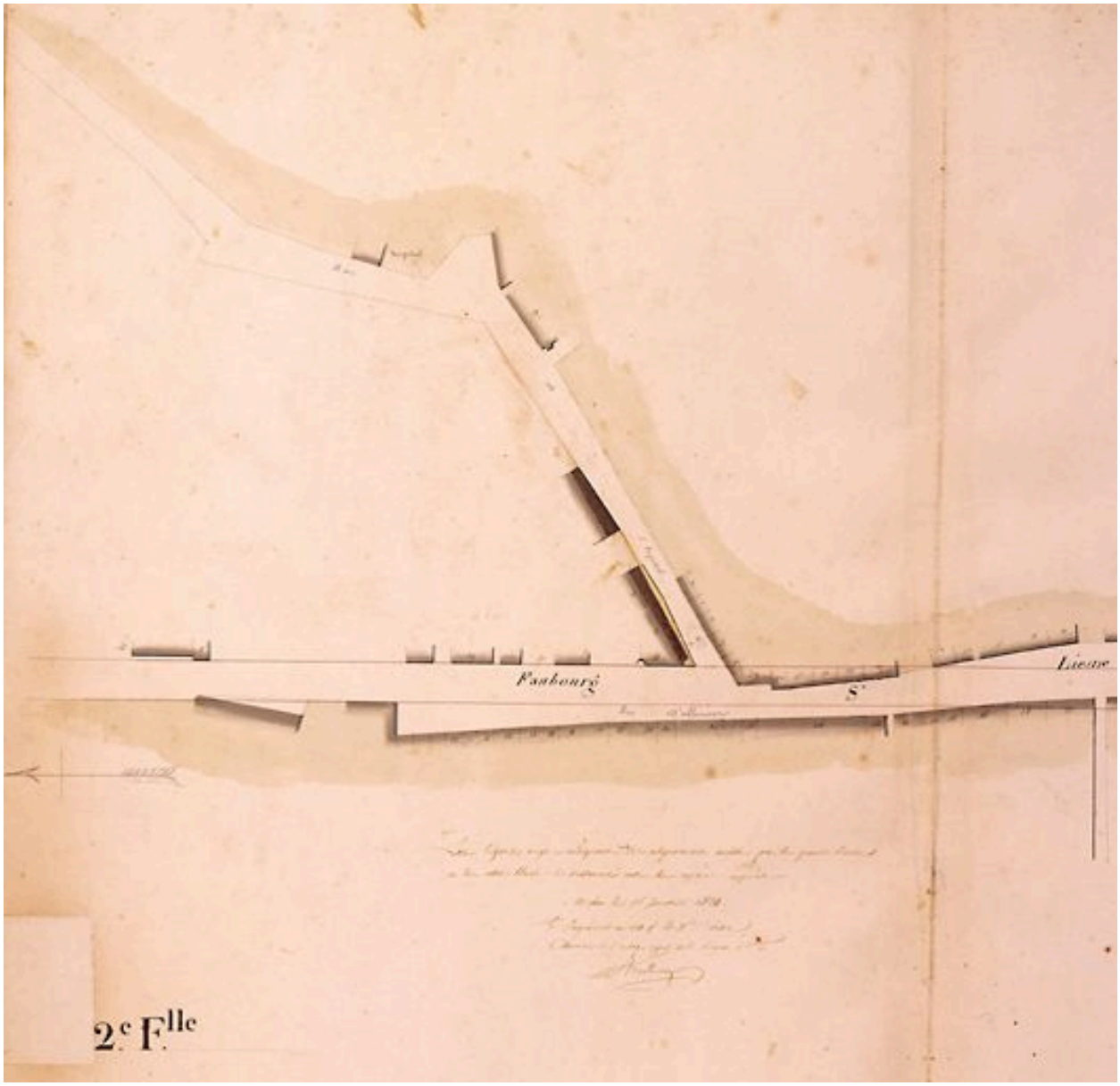

Plan général de la ville et fauxbourgs de Melun pour servir aux alignements, levé conformément à l'arrêté de M. le Préfet du 10 juin 1809 par Cerneau ingénieur vérificateur du cadastre. Deuxième feuille, partie gauche. Ech. 1/500e. Papier aquarellé, 16 janvier 1824. (AM Melun. 1 Fi 2239)

IVR11_20027700325XA
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Auteur du document reproduit : Cerneau (géomètre)
Date de prise de vue : 2002
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun
communication libre, reproduction soumise à autorisation